Convention HCR : grilles des salaires 2026 et classifications

La grille des salaires HCR est applicable depuis le 1er décembre 2024, à tous·tes les salarié·es relevant de la convention HCR (IDCC 1979) suite à l'arrêté d'extension du 18 novembre 2024. Alors que les partenaires sociaux de la branche HCR se sont engagés à ce que le salaire horaire minimal du niveau I, échelon 1, soit au moins supérieur au SMIC d'1% : il est désormais égal au SMIC !

Contre les galères de la vie chère et des bas salaires, il faut se regrouper collectivement et revendiquer : syndiquez-vous !

Convention collective des Hôtels, Cafés & Restaurants (HCR)

Grille des salaires et qualifications pour tous·tes les salarié·es travaillant dans : les hôtels avec restaurant ; les hôtels de tourisme sans restaurant ; les hôtels de préfecture ; les restaurants de type traditionnel ; les cafés tabacs ; les débits de boissons ; les traiteurs organisateurs de réception ; les discothèques et bowlings. Les entreprises visées par le champ d'application sont généralement répertoriées aux codes NAF suivants : 55.1 0Z, 56.1 0A, 56.1 0B, 56.30Zp, 56.21 Z, 93.1 1 Z.

Minima conventionnels

Les rémunérations horaires brutes applicables sur le territoire métropolitain et les DROM sont déterminées dans le respect des salaires minima conventionnels suivants :

Echelon	Niveau I	Niveau II	Niveau III	Niveau IV	Niveau V
1	12,31 € brut	12,58 € brut	13,59 € brut	14,69 € brut	18,80 € brut
2	12,37 € brut	12,80 € brut	13,81 € brut	15,07 € brut	22,22 € brut
3	12,47 € brut	13,43 € brut	14,28 € brut	15,71 € brut	28,68 € brut

Classifications

Attention : à chaque qualification et type d'emploi, doit correspondre les échelons et rémunérations suivantes (en cas de problème dans l'application de cette grille, contactez le syndicat) :

	Hébergement	EMPLOYE									MAITRISE			CADRE		
		Niveau I			Niveau II			Niveau III			Niveau IV			Niveau V		
		Ech. 1	Ech. 2	Ech. 3	Ech. 1	Ech. 2	Ech. 3	Ech. 1	Ech. 2	Ech. 3	Ech. 1	Ech. 2	Ech. 3	Ech. 1	Ech. 2	Ech. 3
Employés de Hall	Groom/Bagagiste/Portier (H/F)	■	■	■	■	■	■									
	Voiturier (H/F)	■	■	■	■	■	■									
	Chauffeur (H/F)	■	■	■	■	■	■									
	Sureté / Sécurité (H/F)	■	■	■	■	■	■	■	■	■						
	Assistant Concierge (H/F)								■	■	■	■				
	Concierge (H/F)										■	■	■	■		
	Chef Concierge (H/F)													■	■	■
	Veilleur de nuit (H/F)	■	■	■	■	■	■	■	■	■						
	Recéptionniste / Réceptionniste de nuit (H/F)			■	■	■	■	■	■	■	■	■				
	Assistant chef de réception (H/F)								■	■	■	■				
	Chef de brigade (H/F)								■	■	■	■				
	Chef de réception (H/F)										■	■	■	■		
Service Etage	Equipier Hôtellerie (H/F)	■	■	■	■	■	■									
	Femme et valet de chambre (H/F)	■	■	■	■	■	■	■	■	■						
	Assistant Gouvernant (H/F)								■	■	■	■				
	Gouvernant (H/F)										■	■	■	■		
	Gouvernant Général (H/F)													■	■	■
Direction	Responsable hébergement (H/F)										■	■	■	■		
	Directeur d'hébergement (H/F)													■	■	■

	Café / Bar / Brasserie / Restaurant	EMPLOYE									MAITRISE			CADRE		
		Niveau I			Niveau II			Niveau III			Niveau IV			Niveau V		
		Ech. 1	Ech. 2	Ech. 3	Ech. 1	Ech. 2	Ech. 3	Ech. 1	Ech. 2	Ech. 3	Ech. 1	Ech. 2	Ech. 3	Ech. 1	Ech. 2	Ech. 3
Salle	Commis de salle (H/F)															
	Hôte (H/F)															
	Serveur - Hôte de Table (H/F)															
	Demi-chef de rang (H/F)															
	Chef de rang (H/F)															
	Sommelier (H/F)															
	Responsable de salle (H/F)															
	Commis de bar (H/F)															
	Garçon de comptoir / limonadier / brasserie (H/F)															
	Barman (H/F)															
	Chef barman (H/F)															
	Assistant Maître d'Hôtel (H/F)															
	Maître d'Hôtel (H/F)															
	1er Maître d'Hôtel (H/F)															
Cuisine	Plongeur (H/F)															
	Commis de cuisine (H/F)															
	Ecailler (H/F)															
	Crêpier (H/F)															
	Pizzaiolo (H/F)															
	Grilladin (H/F)															
	Cuisinier (H/F)															
	Demi-chef de partie (H/F)															
	Chef de partie (H/F)															
	Chef de cuisine (H/F)															
	Commis pâtissier (H/F)															
	Pâtissier (H/F)															
	Chef pâtissier (H/F)															
Direction	Responsable de restauration (F/H)															
	Directeur de restaurant (H/F)															

Rapprochez-vous de votre syndicat qui revendique l'échelon maximum pour chaque qualification.

AVEC LA CNT-SO, ON S'ORGANISE, ON REVENDIQUE !

Dans l'hôtellerie et la restauration, nous subissons chaque jour des conditions de travail d'un autre âge : des salaires qui ne permettent pas de vivre et des heures sup' impayées, des contrats de travail précaires, le travail au noir très répandu qui nous prive de protection sociale, des plannings donnés à la dernière minute et des journées sans fin qui chamboulent notre vie de famille, notre dignité piétinée par le mépris des patrons, nos droits sociaux et syndicaux bafoués...

Tous les jours nous subissons la pression de l'encadrement. Les patrons profitent des tensions entre les travailleur·euses et encouragent le chacun pour soi. Pour faire face et résister, il ne faut pas rester seul·e. Même dans les très petites entreprises, l'entraide entre les travailleur·euses est possible.

Femmes de chambre, cuisinier·ères, serveur·euses, commis, plongeur·euses, livreur·euses... il est temps de nous unir ! Le syndicat c'est la force collective pour se défendre contre les patrons.

Avec la CNT-Solidarité Ouvrière, nous revendiquons :

- le respect des conventions collectives et du droit du travail
- la reconnaissance des qualifications (pas de commis de cuisine payé comme plongeur)
- le paiement de toutes les heures travaillées
- la transformation des CDD en CDI
- la suppression des contrats d'extra
- une indemnité spéciale pour les salariés finissant après minuit (paiement du taxi)
- la majoration à 100% du travail du dimanche, du travail de nuit et des jours fériés
- un 13è mois pour toutes et tous
- la régularisation de tous·tes les travailleur·euses sans papier
- le respect de la liberté syndicale

NOUS CONTACTER / INFOS contact@cnt-so.org cntso_fr cnt-so.bsky.social cnt-so.org